

# MAIRIE DE SAINT-YORRE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07/10/22  
Date d'affichage 07/10/22  
Nombre de conseillers : En exercice : 23 / Présents : 15 / Votants : 20

L'an deux mil vingt-deux, le vendredi 14 octobre à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-YORRE s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en l'Hôtel de Ville, en session ordinaire, sous la présidence de M. Joseph KUCHNA, Maire.

Etaient présents :

M. KUCHNA Joseph  
M. NOCART Eddy  
Mme GRIMARD Eliane  
Mme COULON Sylvie  
Mme LAFARGE Audrey

M. LABONNE Gérard  
Mme MOUBAMBA Stéphanie  
Mme METENIER Patricia  
M. MARCAUD Hugues  
M. LEBON Thierry

Mme GUERRY Laure  
M. CORRE Patrice  
Mme BRUYERE Mireille  
Mme FERNANDEZ Maryline  
M. DEBOST Anthony

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. DESFEMMES Didier a donné pouvoir à M. KUCHNA Joseph  
Mme VERNIS Cécile a donné pouvoir à M. CORRE Patrice  
M. CONIL Gaël a donné pouvoir à Mme LAFARGE Audrey  
Mme GONZALEZ Sylvie a donné pouvoir à Mme METENIER Patricia  
M. DE SOUZA Bertrand a donné pouvoir à M. DEBOST Anthony

Absents :

M. DIFALLAH Azdine                      M. RENÉ David                      M. BAUDON Julien

Joseph KUCHNA, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal à 20H30.  
Il procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre 15 conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 23, il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. LEBON Thierry est élu pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### 5- Rapport des Marchés 2021

*Rapporteur / Joseph KUCHNA*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code des Marchés Publics et en particulier l'article 133 faisant l'obligation à l'adjudicateur de publier la liste des marchés publics conclus l'année précédente avec le nom des attributaires ;

**Considérant** la liste des Marchés publics 2021 ;

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la liste des Marchés publics de l'année 2021.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application agréée F. legalpro.com


TRAVAUX						
	Nature Des Marchés	Entreprise Retenue	Code postal	Décision	Montant € HT	Notification
Moins de 40 000€ HT	Plateau surélevé Rue des Fiats	EIFFAGE	03200	09/22	19 859,25	17/11/2021
De 40 000€ à 89 999,99€ HT						
De 90 000€ à 5 381 999,99€ HT	Réhabilitation C. CHANLON: chauffage, plomberie, sanitaire	ENERGY SYSTEM	03200	25/21	134 445,00	01/07/2021
	Réhabilitation des terrains de tennis	AUVERGNE SPORTS	63190	27/21	113 914,26	05/08/2021
	Aménagement 1ère phase RD906	1-EIFFAGE 2-TARVEL TERIDEAL	03200 91320	05/22	988 522,50 86 201,07	07/01/2022
De 5 382 000€ HT						
FOURNITURES ET SERVICES						
	Nature Des Marchés	Entreprise Retenue	Code postal	Décision	Montant € HT	Notification
Moins de 40 000€ HT	Parc photocopieurs	KONICA MINOLTA	18021	31/21	3 830,40	05/10/2021
De 40 000€ à 89 999,99€ HT	Maîtrise d'Œuvre RD 906	BE REALITES	42300	26/21	44 950,05 €	30/06/2021
	Renouvellement des assurances	1-GROUPAMA	69009	41/21	14 896,32	10/12/2021
		2-SMACL	79031		2 505,47	
		3-CFDP	31000		948,06	
	4-SMACL	79031	615,95			
	5-CNP	75716	50 619,42			
à 214 999,99€ HT						
De 215 000€ HT						

Le Conseil municipal prend acte de ce bilan des Marchés publics de l'année 2021.

Fait à Saint-Yorre, le 20 octobre 2022,

Le Maire  
  
Joseph KUCHNA



Le Secrétaire de séance,  
  
Thierry LEBON

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2022

Application agréée F.legalpro.com

99\_DE-003-210302642-20221021-DELIB47\_22-